



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.775**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16265- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : JOURNEES DU PATRIMOINE 2011 - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Christian LOUIT à M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.05

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique** : VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : JOURNEES DU PATRIMOINE 2011 - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE  
- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les Journées Nationales du Patrimoine se dérouleront cette année, les 17 et 18 septembre 2011.

Diverses manifestations sont programmées dans la ville d'Aix en Provence et égayeront ce week-end : conférences, visites de sites et monuments, un "Forum des métiers du patrimoine", des circuits de découverte de la ville, des animations pour les enfants, etc.

En application du nouveau code des marchés publics (décret du 1 août 2006) les unités fonctionnelles permettent l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics, de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité.

Conformément à la délibération n° 2004.0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée, les unités fonctionnelles doivent être adoptées par le Conseil Municipal et être accompagnées de fiches opérationnelles, par exposition ou manifestation, indiquant tous les besoins de chacune de ces opérations et leurs montant respectifs.

Chaque exposition ou manifestation peut être considérée comme une unité fonctionnelle par ses spécificités thématiques, scénographiques, chronologiques et géographiques, celles-ci entraînant des besoins différents selon leur nature, le temps et l'espace.

## Journées du Patrimoine 2011 :

Besoins	Montant services H.T *	Montant fournitures H.T *	Observations
Achat d'un système d'audiophones		4 800	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T ligne : 90324-2188-1370
Achat de produits promotionnels		200	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T ligne : 92322-60632-1871
Achat de matériel d'animation pour les enfants		800	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T Ligne : 92322-60632-1871
Conception et réalisation graphique	4 000		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T Ligne : 92322-6236-187
Montage et démontage des 11 tentes	2 900		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T ligne : 92322-6228-1871
Frais d'hébergement du conférencier	100		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T ligne : 92322-6251-1871
Plateaux repas	315		Sur marché en cours M10013 Ligne : 92322-6257-1871
Location sonorisation	300		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T Ligne : 92322-6135-1871
Gardiennage des sites la nuit	1 500		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T Ligne : 92322-6228-1871
Prestation d'un intervenant	1 800		Article 30 Ligne : 92322-6228-1871
Prestation musicale	1 600		Article 30 Ligne : 92322-6228-1871
<b>TOTAL " Journées du Patrimoine "</b>		<b>18 315</b>	<b>Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T</b>

\* Montants en euros

Le montant total de la manifestation "les journées du Patrimoine" pour l'année 2011, s'élève donc à 18 315 euros H.T.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose, afin de permettre l'organisation de cette manifestation.
- **AUTORISER** Le Maire ou l'élu délégué au Patrimoine à signer tous documents se rapportant à cette manifestation.

**2011.775 - JOURNEES DU PATRIMOINE 2011 - CREATION D'UNE UNITE  
FONCTIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 40</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**